

Arras-en-Lavedan, le 15 mars 2018

Madame la Préfète des Hautes-  
Pyrénées  
3 rue Lordat BP 149  
65013 TARBES CEDEX

**Objet : Demande de dérogation pour l'enlèvement et le déplacement de spécimens d'espèces végétales protégées dans le cadre du projet de création d'équipements de la route forestière du Bergons.**

Affaire suivi par M Gonzalez Alvaro  
[alvaro.gonzalez@plvg.fr](mailto:alvaro.gonzalez@plvg.fr)

Madame la Préfète,

Dans le cadre de notre demande de subventions pour la création d'équipements sur la route forestière du Bergons, qui est gérée par notre syndicat, une station de l'espèce protégée *Buxbaumia viridis* qui pourra être affectée par les travaux, a été repertoriée par les équipes techniques de l'ONF.

Je me permets de vous adresser la demande de dérogation nécessaire à la réalisation de ces travaux et des mesures d'évitement et de compensation pour le maintien du bon état de conservation de l'espèce, tel qu'il est décrit dans la documentation en annexe. Des contacts ont été déjà établis avec la DREAL Occitanie et avec le Conservatoire Botanique National des Pyrénées – Midi Pyrénées, pour assurer que l'espèce est présente sur d'autres stations dans la zone, et que les mesures envisagées sont appropriées.

Le dossier de demande de subventions que nous avons réalisé au titre de la mesure FEADER 4.3.3 du PDR 2014-2020 en soutien à la desserte forestière, devra être complet avant le 30 mars 2018; c'est pour cette raison que, compte tenu des délais, nous souhaiterions vous solliciter pour pouvoir disposer dans la mesure du possible d'éléments de réponse qui pourront être ajoutés à notre dossier, en évitant le blocage de son instruction.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de ma considération distinguée.



M. Didier THEIL  
Président du Syndicat  
Intercommunal du Bergons

Pièces jointes :

- Formulaire CERFA de demande de dérogation
- Etude ONF préalable à la demande de subvention « Projet d'amélioration de la desserte Route forestière du Bergons »
- Descriptif de localisation avec photos du projet
- Carte de localisation des équipements retenus.
- Stations de *Buxbaumia viridis* repérées par le CBNPMP sur la zone d'actuation
- Courrier de la DDT du 5 mars 2018 accusant réception de notre demande d'aide relative aux travaux

Copie M Axandre CHERKAOUI  
DREAL Occitanie/DE/DB/DBMA